

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025
DELIBERATION N°2025-50

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 030-213000474-20251211-2550DEL-DE



Le 9 décembre 2025 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

PRESENTS (19) : M. GAILLARD, M. SEGUELA, M. DUPUIS, Mme GARNIER, M. BERTHOUT, M. CARDIN, Mme MARCHAND, Mme CAZALET, M. FOSSEY, Mme TRONC, Mme MAURIN, M. ALDEBERT, M. MEYRUEIS, Mme CHAPUS, Mme HERITIER, M. YANG, M. BELIN, Mme CHAHABIAN, Mme LEGENDRE.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (2) : Mme MALLET à Mme MARCHAND, M. DE GOURCY à M. GAILLARD.

ABSENTS (6) : Mme SANTANACH, Mme ETEVE, Mme BATTE, M. MALLET, M. JOUBERT, Mme FERRAND.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARNIER.

BUDGET GENERAL 2026 : OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS

M. SEGUELA, Adjoint au Maire délégué aux finances, rappelle aux membres du conseil municipal que jusqu'à l'adoption du budget, il est possible, sur autorisation du conseil municipal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Il rappelle que les crédits réels ouverts en section d'investissement de l'exercice 2025 s'élevaient sur le budget principal à 5 900 805,58 €. Le quart de ces crédits représente donc un maximum de 1 475 201,40 € pouvant être engagé en 2026 avant le vote du budget 2026.

Afin de pouvoir régler les factures d'investissement avant le vote du budget général 2026, M. SEGUELA propose donc d'approuver les ouvertures budgétaires anticipées suivantes, ventilées par chapitre et articles budgétaires :

IMPUTATION		LIBELLES	PROP 2026
202	020	Suite élaboration PLU	10 000,00 €
2031	510	Etudes diverses	20 000,00 €
2031	510	Maitrise d'œuvre diverse	30 000,00 €
2051	020	Logiciel éventuel	15 000,00 €
		CHAPITRE 20	75 000,00 €
2115	020	Opportunités immobilières (maison rue la République)	230 000,00 €
21316	510	Columbarium	6 500,00 €
21351	510	Travaux bâtiments si nécessaire	130 000,00 €
2152	510	Carte du cimetière communal à afficher dans le poste PM	800,00 €
2158	11	Remplacement de caméras HS	15 000,00 €
21622	020	Rénovation registres d'état-civil	5 600,00 €
21828	11	Véhicule Police municipale	30 000,00 €
21838	020	Matériel informatique en cas de panne	10 000,00 €
2188	281	Lave-vaisselle cantine en cas de panne	3 000,00 €
2188	281	Frigos cantine et ALSH en cas de panne	2 500,00 €
2188	501	Matériel et équipements techniques divers	50 000,00 €
		CHAPITRE 21	483 400,00 €

2315	510	Accord cadre à bons de commande	Envoyé en préfecture le 11/12/2025
2315	510	Désimperméabilisation cour école maternelle	Reçu en préfecture le 11/12/2025
2315	510	Parking des Tamaris	Publié le 200 000,00 €
2315	510	Eclairage public si nécessaire	ID : 030-213000474-20251211-2550DEL-DE
		CHAPITRE 23	550 000,00 €
		TOTAL DES OUVERTURES ANTICIPEES DE CREDITS 2026	1 108 400,00 €

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé du rapporteur, Roger SEGUELA, 1^{er} Adjoint au Maire délégué aux finances,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'approuver, pour le budget général 2026, les ouvertures budgétaires anticipées énoncées ci-dessus et pour un total de 1 108 400 €,
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Maurice GAILLARD.



*Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de
La réception en Préfecture le :
Affiché/publié le :*

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télerécourse Citoyens » accessible par le site internet www.telerecourse.fr.